

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 AOÛT 2012,
20 H, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU 1330,
CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Louis Gosselin, conseiller
Gaétan Gagnon, conseiller
Mmes Josée Côté, conseillère
Debbie Deslauriers, conseillère

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation, tenue le 3 juillet 2012
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2012
- Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
- Rapport des membres du conseil
- Résolution – objet : changement de date de la séance ordinaire du mois de septembre 2012
- Résolution – objet : rehaussement des équipements à la bibliothèque David-Gosselin
- Résolution – objet : cour municipale – taxes non payées
- Résolution – objet : engagement de la directrice générale / secrétaire-trésorière

Correspondance

Divers :

- Période de questions
 - Comptes à payer
 - Clôture de la séance
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Claudette Pouliot fait fonction de secrétaire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Louis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE LE 3 JUILLET 2012

Il est **proposé** par Josée Côté, **appuyé** par Gaétan Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 juillet 2012 tel que rédigé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 JUILLET 2012

Il est **proposé** par Josée Côté, **appuyé** par Gaétan Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2012 tel que rédigé.

RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de juillet 2012 : 7
Coût estimé des travaux : 90 500 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

RÉSOLUTION – OBJET : CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU MOIS DE SEPTEMBRE

Considérant la tenu d'élections municipales mardi le 4 septembre prochain, il est **proposé** par Gaétan Gagnon, **appuyé** par Louis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer la date du lundi 10 septembre 2012 pour la tenu de la séance publique du conseil municipal.

RÉSOLUTION – OBJET : REHAUSSEMENT DES ÉQUIPEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE DAVID GOSSELIN

CONSIDÉRANT que la politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec encourage et soutient la mise en réseau des bibliothèques et le partage des ressources;

CONSIDÉRANT que le Regroupement des CRSBP du Québec a été mandaté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour déployer le programme Simb@ (Système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée) sur le territoire québécois;

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Josée Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE déposer une demande d'aide financière auprès du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour procéder à la mise à niveau des équipements informatiques rattachés au système intégré de gestion de bibliothèque Symphony et au logiciel de prêt entre bibliothèques VDX;

DE mandater le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc., pour l'acquisition des équipements visant à optimiser le système intégré de gestion de bibliothèque Symphony, incluant le prêt entre bibliothèques VDX, selon les spécifications techniques déterminées par le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.;

DE recevoir une subvention du programme Simb@ représentant 50% des coûts admissibles;

D'autoriser le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer la convention à intervenir entre la Municipalité et le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.

RÉSOLUTION – OBJET : COUR MUNICIPALE – TAXES NON PAYÉES

Résolution reportée à une séance ultérieure du conseil municipal.

RÉSOLUTION – OBJET : ENGAGEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Claudette Pouliot;

Il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Yves Coulombe d'engager madame Michèle Moisan pour combler le poste de directrice générale / secrétaire-trésorière.

Le vote est demandé par monsieur Sylvain Delisle qui refuse de voter lui-même.

La résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

CORRESPONDANCE

DIVERS

• **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil répond aux questions des personnes présentes à la séance.

• **COMPTES À PAYER**

Il est **proposé** par Gaétan Gagnon, **appuyé** par Josée Côté et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant 67 159,23 \$ pour le mois de juillet 2012 et que le maire ou le pro-maire ainsi que la directrice générale/secrétaire trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro 327-12.

Claudette Pouliot
Directrice générale /secrétaire-trésorière

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 15.

CLAUDETTE POULIOT
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE